



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

EN APPLICATION DES ARTICLES L 521-2, R 521-1

ET R 521-2 DU CODE DES ASSURANCES

Le présent document nous permet de vous communiquer les informations réglementaires inhérentes à notre qualité de courtier intermédiaire en assurances et la nature de notre intervention.

[Assurance en Direct](#) représenté par Samuel RICOUARD, courtier en assurance immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 45386718600034, dont le siège social est situé 41 Rue de la Découverte CS37621 31676 Labège CEDEX. Nous avons la qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 013 353 (informations consultables sur le site de ORIAS). L'autorité en charge du contrôle de nos opérations est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) située 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

Vous pouvez consulter notre page [qui sommes-nous](#) pour découvrir notre activité en tant que courtier en assurance depuis 2004.

L'autorité en charge du contrôle de nos opérations est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) située 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

Nous exerçons notre activité selon les dispositions prévues à l'article L521-2, II, 1°, b du code des assurances : nous ne sommes soumis à aucune exclusivité mais notre analyse porte uniquement sur les contrats assurés par les entreprises d'assurance partenaires et non sur un comparatif exhaustif des contrats proposés par l'ensemble du marché de l'assurance.

La liste de nos partenaires peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.assuranceendirect.com/assureurs-partenaires.html>. Notre accompagnement à vos côtés repose sur un « service de recommandation », c'est-à-dire, la vérification de la cohérence entre les exigences et les besoins que vous avez exprimés avec les garanties et services inclus dans le(s) produit(s) d'assurance que nous distribuons et la recommandation d'un produit ou d'un niveau de garantie, parmi plusieurs de ces produits ou niveaux de garantie, répondant le mieux aux exigences et besoins que vous avez exprimés ou de votre situation.

Dans le cadre de la commercialisation des produits d'assurance, nous sommes rémunérés sur la base d'une commission par nos partenaires assureurs. Nous ne collectons aucun fond directement mais uniquement via des assureurs partenaire dont nous sommes courtier habilité. C'est-à-dire une rémunération incluse dans la cotisation d'assurance du contrat souscrit.

Si vous souhaitez formuler une réclamation relative aux services fournis par notre société, vous pouvez vous adresser au service réclamation accessible par courrier à l'adresse à l'adresse courriel suivante en contactant directement l'assureur qui a souscrit votre contrat : <https://www.assuranceendirect.com/assureurs-partenaires.html>

Nos assureurs partenaires seront attachés à vous apporter une réponse sous dix jours si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer, sous deux mois.

Si le désaccord persiste et si aucune solution amiable ne peut être trouvée, vous pouvez, sans préjudice des autres voies de recours légales à votre disposition, faire appel au Médiateur La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris cedex 09 E-mail : Le.mediateur@mediationassurance.org.

Vous pouvez également saisir le médiateur compétent en déposant votre réclamation sur la plateforme de la Commission Européenne pour la résolution des litiges accessible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

Par ailleurs, vous pouvez saisir l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 - <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> et disposez également des voies de recours en justice.

Nous ne collectons aucune données personnelles. La collecte de données sur notre site et transmises à nos différents assureurs partenaires et dans le cadre du devoir de conseils.

Note politique de confidentialité et de sécurité est consultable sur l'adresse suivante : <https://www.assuranceendirect.com/politique-de-confidentialite.html>

Vous pouvez accéder et disposer de vos données. Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (des données inexacts, incomplètes, équivoques, périmées ou dont le traitement serait illicite), d'opposition, de limitation du traitement (dans les cas prévus par la loi) et de portabilité (dans les cas prévus par la loi) des données qui vous concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication de ces données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en contactant nos assureurs partenaires : <https://www.assuranceendirect.com/assureurs-partenaires.html>. Pensez à joindre avec votre demande, une photocopie de votre pièce d'identité (recto-verso).

Conformément aux dispositions de l'article L561-45 du Code monétaire et financier, s'agissant du traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'application des sanctions financières, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, par courrier adressé au 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés sur son site : www.cnil.fr

Vous pouvez vous opposer au démarchage effectué par nos soins par opposition à tout moment auprès de nos partenaires assureurs des contrat souscrits sur notre site en consultant : <https://www.assuranceendirect.com/assureurs-partenaires.html>.

Pour la prospection par e-mail vous pouvez également vous opposer en cliquant sur le lien de désabonnement en nous contactant sur l'adresse : <https://www.assuranceendirect.com/contact.html>

Pour la prospection par téléphone, vous pouvez également vous opposer auprès d'Oppose tel (www.bloctel.gouv.fr/), en application de l'article L121-34 du Code de la consommation.